

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 28 MAI 2020

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 27
- de votants 27

L'an deux mil vingt

Le vingt-huit mai

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
Sous la présidence de M. Hubert LEDOUX, doyen d'âge des membres du conseil

OBJET

ELECTION DU MAIRE

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/05/2020

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 20/05/2020

Etaient présents : Philippe Baudrin, Corinne Collet, Damien Ramez, Chantal Desrousseaux, Christophe Riff, Marie-Pascale Thuillet, Guy Collet, Christine Mercier, Jean-Michel Delannoy, Gilbert Montay, Henri Dumoulin, Bernard Meresse, Isabelle Plouvier, Salvatore Spoto, Laurent Blondeau, Sonia Pirotte, Agnès Devémy, Béatrice Le Maignent, Véronique Porquet, Alison Malaboeuf, Aboubakeur Ait Baha, Laura Philippe, Hubert Ledoux, Richard Preuvot, Jean-Claude Réziga, Sonia Glineur, Carine Grand

Un scrutin a eu lieu, Mme Alison Malaboeuf a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Présidence de M. LEDOUX, doyen d'âge du conseil municipal

Le président procède à l'appel nominatif des membres du conseil, dénombre 27 conseillers présents et constate que la condition de quorum est remplie.

Après un appel à candidature, il indique que Monsieur Philippe BAUDRIN se déclare candidat.

Il invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire, rappelant qu'il s'agit d'un scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés. Le conseil municipal désigne Mme COLLET Corinne et M. Damien RAMEZ assesseurs.

Chaque conseiller dépose son bulletin fermé dans l'urne.

Le dépouillement des votes donne les résultats ci-après :

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 5
- suffrages exprimés : 22
- majorité absolue : 12

A obtenu :

- M. Philippe BAUDRIN : 22 voix

M. Philippe BAUDRIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 29/05/2020

La Directrice générale des services

I. SERAFINI

